

États financiers consolidés du

**GROUPE CGI INC.**

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

# Rapports de la direction et des auditeurs

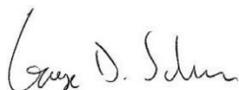
## DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont les rapports sont présentés ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,



**George D. Schindler**

Le 6 novembre 2018

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



**François Boulanger**

# Rapports de la direction et des auditeurs

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

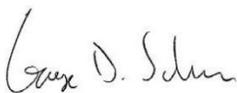
Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2018 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (cadre 2013 du COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2018, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2018 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 3.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



George D. Schindler

Le 6 novembre 2018



François Boulanger

# Rapports de la direction et des auditeurs

## RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la Société) en date du 30 septembre 2018 en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (cadre 2013 du COSO) (les critères du COSO). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2018, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la société au 30 septembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 6 novembre 2018, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

*Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada  
Le 6 novembre 2018

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

# Rapports de la direction et des auditeurs

## RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

### Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la Société), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2018 et 30 septembre 2017, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes connexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 30 septembre 2018 et 30 septembre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

### Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2018, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO), et notre rapport daté du 6 novembre 2018 comporte une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

### Fondement de l'opinion

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. Ces normes exigent également que nous nous conformions aux règles de déontologie, notamment celles portant sur l'indépendance. Nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent l'obtention et le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

# Rapports de la direction et des auditeurs

## RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes et des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour constituer un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2010.

*Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

**Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 6 novembre 2018

---

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

# États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
<b>Revenus</b>		<b>11 506 825</b>	10 845 066
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	22	9 801 791	9 257 659
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	26b	37 482	10 306
Coûts de restructuration	24	100 387	88 628
Charges financières nettes	25	73 885	69 792
Perte de change		3 300	784
		<b>10 016 845</b>	9 427 169
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		1 489 980	1 417 897
Charge d'impôt sur les bénéfices	15	348 578	382 702
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 141 402</b>	1 035 195
<b>Bénéfice par action</b>			
Bénéfice de base par action	20	4,02	3,48
Bénéfice par action après dilution	20	3,95	3,41

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 141 402</b>	<b>1 035 195</b>
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	63 424	(141 465)
(Pertes nettes) gains nets sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(25 710)	13 109
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie	(28 456)	(12 261)
Pertes nettes non réalisées sur les placements disponibles à la vente	(2 054)	(3 509)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation sur les régimes à prestations définies	35 001	(611)
Autres éléments du résultat global	42 205	(144 737)
<b>Résultat global</b>	<b>1 183 607</b>	<b>890 458</b>

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# Bilans consolidés

Aux 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27e et 31	184 091	165 872
Créances clients	4	1 481 368	1 285 880
Travaux en cours		942 826	922 620
Instruments financiers dérivés courants	31	12 395	8 152
Charges payées d'avance et autres actifs courants		153 554	160 402
Impôt sur les bénéfiques		4 646	6 541
<b>Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients</b>		<b>2 778 880</b>	<b>2 549 467</b>
Fonds détenus pour des clients	5	325 552	313 552
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 104 432</b>	<b>2 863 019</b>
Immobilisations corporelles	6	388 093	396 613
Coûts liés à des contrats	7	243 147	243 056
Immobilisations incorporelles	8	479 326	490 426
Autres actifs non courants	9	104 948	85 159
Actifs financiers non courants	10	117 736	111 307
Actifs d'impôt différé	15	139 664	146 602
Goodwill	11	7 341 720	7 060 030
		<b>11 919 066</b>	<b>11 396 212</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 134 802	1 004 307
Rémunération à payer		602 245	578 886
Instruments financiers dérivés courants	31	39 418	12 069
Revenus différés		399 549	409 332
Impôt sur les bénéfiques		194 681	174 102
Provisions	12	72 068	86 154
Tranche courante de la dette à long terme	13	348 580	122 467
<b>Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients</b>		<b>2 791 343</b>	<b>2 387 317</b>
Obligations liées aux fonds des clients		328 324	314 233
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 119 667</b>	<b>2 701 550</b>
Impôt sur les bénéfiques à long terme		10 603	—
Provisions non courantes	12	25 933	40 892
Dette à long terme	13	1 452 313	1 739 536
Autres passifs non courants	14	205 646	213 436
Instruments financiers dérivés non courants	31	77 754	82 365
Passifs d'impôt différé	15	173 009	213 515
Obligations au titre des prestations de retraite	16	169 334	202 292
		<b>5 234 259</b>	<b>5 193 586</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Bénéfices non distribués		4 251 424	3 794 439
Cumul des autres éléments du résultat global	17	201 596	159 391
Capital-actions	18	2 018 592	2 054 725
Surplus d'apport		213 195	194 071
		<b>6 684 807</b>	<b>6 202 626</b>
		<b>11 919 066</b>	<b>11 396 212</b>

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.



Approuvé par le conseil

**George D. Schindler**  
Administrateur



**Serge Godin**  
Administrateur

# États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2017		3 794 439	159 391	2 054 725	194 071	6 202 626
Bénéfice net		1 141 402	—	—	—	1 141 402
Autres éléments du résultat global		—	42 205	—	—	42 205
Résultat global		1 141 402	42 205	—	—	1 183 607
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	38 457	38 457
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	5 422	5 422
Exercice d'options sur actions	18	—	—	94 552	(17 340)	77 212
Exercice d'unités d'actions liées au rendement (UAR)	18	—	—	7 439	(7 439)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(684 417)	—	(113 839)	—	(798 256)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	(24 789)	—	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	504	24	528
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>		<b>4 251 424</b>	<b>201 596</b>	<b>2 018 592</b>	<b>213 195</b>	<b>6 684 807</b>

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital-actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2016		3 778 848	304 128	2 194 731	186 901	6 464 608
Bénéfice net		1 035 195	—	—	—	1 035 195
Autres éléments du résultat global		—	(144 737)	—	—	(144 737)
Résultat global		1 035 195	(144 737)	—	—	890 458
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	34 443	34 443
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	5 961	5 961
Exercice d'options sur actions	18	—	—	60 943	(11 169)	49 774
Exercice d'UAR	18	—	—	23 666	(23 666)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(1 019 604)	—	(227 060)	—	(1 246 664)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	2 445	1 601	4 046
<b>Solde au 30 septembre 2017</b>		<b>3 794 439</b>	<b>159 391</b>	<b>2 054 725</b>	<b>194 071</b>	<b>6 202 626</b>

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>			
Bénéfice net		1 141 402	1 035 195
Ajustements pour :			
Amortissement	23	392 675	377 204
Charge d'impôt différé	15	(41 238)	60 897
Perte (gain) de change		349	(3 102)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		38 457	34 443
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	27a	(38 237)	(146 085)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>1 493 408</b>	<b>1 358 552</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'entreprises (déduction faite de la trésorerie acquise)	26a	(248 137)	(283 061)
Produit tiré de la vente d'entreprises		3 500	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(143 250)	(112 667)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		—	3 317
Ajouts de coûts liés à des contrats		(87 420)	(95 676)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(95 451)	(106 267)
Acquisition de placements non courants		(16 238)	(5 150)
Produit tiré de la vente de placements non courants		9 578	7 248
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(577 418)</b>	<b>(592 256)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	13 et 27c	(5 205)	200 000
Augmentation de la dette à long terme	27c	20 111	18 921
Remboursement de la dette à long terme	27c	(121 771)	(199 841)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	27c	(28 609)	(9 119)
Règlement d'instruments financiers dérivés	31 et 27c	(2 430)	—
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	(24 789)	—
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	528	4 046
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(794 076)	(1 246 664)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		77 197	49 671
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(879 044)</b>	<b>(1 182 986)</b>
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(18 727)	(13 967)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		18 219	(430 657)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		165 872	596 529
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>184 091</b>	<b>165 872</b>

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologies de l'information (TI), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (impartition), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 6 novembre 2018.

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les positions fiscales incertaines, et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

#### Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

#### Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur, si le choix du fournisseur est à sa discrétion et si elle assume un risque de crédit.

#### Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

#### Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

#### Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées, pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés s'il est probable que ces coûts seront recouvrés.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

#### Intégration de systèmes et services-conseils (suite)

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

#### Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

#### Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

#### Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts prévus sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

### FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS (SUITE)

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles		10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux	
Mobilier, agencements et matériel		3 à 20 ans
Matériel informatique		3 à 5 ans

### CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme aux bilans consolidés. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

### COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

#### Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats d'impartition et de services en gestion des processus d'affaires. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages connexes du personnel, de même que les frais de sous-traitance.

#### Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

#### Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client, mais avant la signature du contrat.

#### Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition et l'amortissement des coûts préalables aux contrats, s'il y a lieu, sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

#### Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

#### Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

#### Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

#### Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

### BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

### FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

### CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales, et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un actif d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'actif d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

### PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location visant des locaux libérés, aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à ses efforts pour améliorer sa productivité et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires, lesquelles se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### PROVISIONS (SUITE)

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

### CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

### Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

### Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

#### Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

#### Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

#### Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente sont par la suite évalués à leur juste valeur.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué les classements suivant :

#### Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés, sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

#### Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

#### Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

#### Autres passifs

Les fournisseurs et autres créateurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que les analyses des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

#### Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

#### Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Ces instruments dérivés sont documentés en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

#### Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### ADOPTION DE NORME COMPTABLE

La modification à la norme existante suivante a été adoptée par la Société le 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

#### IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui exige la présentation d'informations additionnelles concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement, les variations découlant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans des filiales ou d'autres entreprises, l'incidence des variations des taux de change et les variations de la juste valeur. Les informations additionnelles sont présentées à la note 27, Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie.

### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur au 30 septembre 2018.

#### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société adoptera l'IFRS 15 conformément à la méthode rétrospective modifiée.

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 15, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en quatre étapes : 1) familiarisation, 2) évaluation détaillée, 3) conception, 4) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un Comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du Comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au Comité d'audit et de gestion des risques.

La Société a terminé la deuxième étape du plan de conversion qui porte sur l'évaluation détaillée des différences entre les exigences actuelles et celles de l'IFRS 15, y compris l'évaluation des incidences de ces différences.

Généralement, la Société s'attend à ce que les revenus tirés des accords d'impartition, des services en gestion des processus d'affaires et d'intégration de systèmes et de services-conseils continuent d'être comptabilisés à mesure que les services sont fournis, conformément aux méthodes comptables actuellement appliquées. Toutefois, les activités d'implantation initiales, qui ne sont actuellement pas considérées comme des éléments identifiables séparément, pourraient dans certains cas être considérées comme une obligation de prestation séparée, car elles peuvent exister de façon distincte selon les critères de l'IFRS 15, entraînant une accélération de la comptabilisation des revenus. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Actuellement, lorsque les licences d'utilisation de logiciels ont une valeur en soi pour le client et qu'elles sont considérées comme des éléments identifiables séparément, les revenus tirés de ces licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison. Selon l'IFRS 15, lorsqu'un accord vise d'importants services de personnalisation, les revenus tirés des licences d'utilisation de logiciels seront combinés à ceux des services, entraînant un report dans la comptabilisation des revenus. La Société ne prévoit aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

#### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

La Société a terminé la troisième étape du plan de conversion et finalise la quatrième étape. La Société n'a relevé aucun changement important relatif aux systèmes. De la formation et de l'encadrement ont été offerts sur une base continue à ceux impliqués dans les contrats des clients. La Société a mis à jour et finalise la mise en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles révisés afin de respecter les exigences de la norme, notamment à l'égard de la présentation et des informations additionnelles à fournir.

#### IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour la Société et requiert l'application rétrospective. La Société se prévaut de l'exemption de l'obligation de retraiter les informations comparatives.

La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. Les actifs financiers de la Société actuellement classés comme des prêts et créances continueront d'être évalués au coût amorti, et les actifs financiers actuellement classés comme disponibles à la vente continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui sera appliqué aux créances clients, aux montants à recevoir à long terme et aux obligations non courantes de la Société. La direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et de sa stratégie d'atténuation des risques visant à investir dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

Finalement, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société appliquera le nouveau modèle de comptabilité de couverture et s'attend à ce que les relations de couverture existantes soient encore admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de ce nouveau modèle.

La Société évalue encore les exigences à l'égard de l'information à fournir selon la norme. La Société ne prévoit pas que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

#### IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective pour chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société prévoit d'adopter IFRS 16 conformément à la méthode rétrospective modifiée.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

#### IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Dans les cas où la Société est le preneur, l'application de l'IFRS 16 devrait entraîner la comptabilisation au bilan de la plupart de ses contrats de location qui sont actuellement considérés comme des contrats de location simple et qui visent principalement la location de locaux. La Société s'attend également à une diminution de ses coûts immobiliers et à une augmentation de ses charges financières et de l'amortissement découlant de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des charges locatives. La Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 16 aura une incidence importante sur sa capacité à respecter les clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité de crédit renouvelable non garantie présentés à la note 32, Gestion du risque de capital.

## 4. Créances clients

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Clients (note 31)	1 126 772	931 530
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt <sup>1</sup>	245 980	246 616
Autres	108 616	107 734
	<b>1 481 368</b>	<b>1 285 880</b>

<sup>1</sup> Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique (É.-U.), en France, au Royaume-Uni (R.-U.) et dans d'autres pays.

## 5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Trésorerie	141 151	118 043
Obligations non courantes (note 31)	184 401	195 509
	<b>325 552</b>	<b>313 552</b>

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 30 septembre 2017	65 640	210 326	164 016	645 363	1 085 345
Ajouts	748	27 970	11 034	110 776	150 528
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	—	192	943	1 479	2 614
Cessions/mises hors service	(8 933)	(35 311)	(11 082)	(73 245)	(128 571)
Écart de conversion	1 000	1 711	(277)	2 126	4 560
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>58 455</b>	<b>204 888</b>	<b>164 634</b>	<b>686 499</b>	<b>1 114 476</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 30 septembre 2017	20 691	154 801	99 131	414 109	688 732
Amortissement (note 23)	2 000	21 881	16 003	116 703	156 587
Dépréciation (notes 23 et 24)	—	160	1 764	—	1 924
Cessions/mises hors service	(8 542)	(34 251)	(10 396)	(70 577)	(123 766)
Écart de conversion	503	1 684	(279)	998	2 906
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>14 652</b>	<b>144 275</b>	<b>106 223</b>	<b>461 233</b>	<b>726 383</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2018</b>	<b>43 803</b>	<b>60 613</b>	<b>58 411</b>	<b>225 266</b>	<b>388 093</b>

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 30 septembre 2016	68 576	206 193	165 807	651 742	1 092 318
Ajouts	2 475	16 438	12 642	89 402	120 957
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	—	673	1 206	3 609	5 488
Cessions/mises hors service	(4 076)	(11 141)	(13 696)	(87 158)	(116 071)
Écart de conversion	(1 335)	(1 837)	(1 943)	(12 232)	(17 347)
<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>65 640</b>	<b>210 326</b>	<b>164 016</b>	<b>645 363</b>	<b>1 085 345</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 30 septembre 2016	15 001	146 836	97 574	393 614	653 025
Amortissement (note 23)	2 324	20 687	15 796	114 047	152 854
Dépréciation (notes 23 et 24)	4 985	—	364	558	5 907
Cessions/mises hors service	(1 350)	(10 932)	(13 558)	(87 126)	(112 966)
Écart de conversion	(269)	(1 790)	(1 045)	(6 984)	(10 088)
<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>20 691</b>	<b>154 801</b>	<b>99 131</b>	<b>414 109</b>	<b>688 732</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2017</b>	<b>44 949</b>	<b>55 525</b>	<b>64 885</b>	<b>231 254</b>	<b>396 613</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 6. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs acquis suivants aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2018			Au 30 septembre 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	15 309	7 958	7 351	15 201	6 381	8 820
Matériel informatique	46 183	29 831	16 352	46 514	29 992	16 522
	61 492	37 789	23 703	61 715	36 373	25 342

### 7. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2018			Au 30 septembre 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	461 262	235 931	225 331	420 475	185 461	235 014
Incitatifs	71 748	53 932	17 816	58 978	50 936	8 042
	533 010	289 863	243 147	479 453	236 397	243 056

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
Ajouts	5 742	21 724	—	47 125	19 343	—	93 934
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	—	—	—	—	—	46 755	46 755
Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 796)	(22 278)	—	(38 327)
Écart de conversion	1 063	(206)	(285)	12 640	1 550	12 641	27 403
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>95 707</b>	<b>114 701</b>	<b>82 256</b>	<b>444 593</b>	<b>216 490</b>	<b>1 025 083</b>	<b>1 978 830</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
Amortissement (note 23)	7 385	7 757	3 954	33 197	34 186	70 447	156 926
Dépréciation (notes 23 et 24)	—	1 209	—	57	—	—	1 266
Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 062)	(21 926)	—	(37 241)
Écart de conversion	651	9	(16)	8 549	1 146	9 575	19 914
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>72 177</b>	<b>58 212</b>	<b>80 586</b>	<b>277 092</b>	<b>145 078</b>	<b>866 359</b>	<b>1 499 504</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2018</b>	<b>23 530</b>	<b>56 489</b>	<b>1 670</b>	<b>167 501</b>	<b>71 412</b>	<b>158 724</b>	<b>479 326</b>

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Au 30 septembre 2016	92 824	72 332	94 209	382 380	213 777	935 100	1 790 622
Ajouts	11 815	23 201	—	43 934	19 563	—	98 513
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	78	—	—	—	255	50 141	50 474
Cessions/mises hors service	(4 750)	(805)	(7 330)	(24 271)	(12 804)	—	(49 960)
Écart de conversion	(920)	60	(2 835)	(14 419)	(2 916)	(19 554)	(40 584)
Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
<b>Amortissement cumulé</b>							
Au 30 septembre 2016	72 368	46 513	81 611	237 953	111 593	730 803	1 280 841
Amortissement (note 23)	7 232	5 102	6 120	32 758	34 640	71 181	157 033
Cessions/mises hors service	(4 750)	(805)	(7 330)	(24 271)	(12 804)	—	(49 960)
Écart de conversion	(564)	32	(2 250)	(9 089)	(1 757)	(15 647)	(29 275)
Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2017</b>	<b>24 761</b>	<b>43 946</b>	<b>5 893</b>	<b>150 273</b>	<b>86 203</b>	<b>179 350</b>	<b>490 426</b>

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 9. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Contrats de maintenance non courants	21 647	25 561
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 16)	24 652	23 945
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	27 482	11 623
Dépôts	11 253	10 843
Frais de financement différés	3 182	3 292
Autres	16 732	9 895
	<b>104 948</b>	<b>85 159</b>

## 10. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 16 et 31)	56 900	46 906
Placements non courants (note 31)	30 054	23 047
Montants à recevoir à long terme	19 470	16 415
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	11 312	24 939
	<b>117 736</b>	<b>111 307</b>

## 11. Goodwill

Au cours de l'exercice précédent, la direction révisait les résultats opérationnels de la Société selon les sept secteurs opérationnels suivants, soit les unités d'affaires stratégiques de la Société : É.-U.; pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS) et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines). Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a révisé sa structure de gestion. Par conséquent, la Société gère ses activités selon les neuf secteurs opérationnels suivants : Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS); Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) et Australie. Les deux derniers secteurs opérationnels, dont les revenus, les bénéfices et les actifs représentent moins de 10 % du total des revenus, du bénéfice et des actifs de la Société, ont été regroupés sous le secteur Asie-Pacifique.

Les secteurs opérationnels représentaient la structure de gestion de l'exercice 2018 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, a évalué les activités.

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels, qui comprennent le transfert des activités en Pologne, qui sont passées du secteur opérationnel ECS à celui de l'Europe du Nord, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction de leur juste valeur relative.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018 et n'a constaté aucune perte de valeur.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 11. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Europe du Nord	Canada	France	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	1 189 906	1 112 146	883 719	1 886 063	—	824 265	857 368	306 563	7 060 030
Acquisitions d'entreprises (note 26a)	136 237	29 081	—	45 439	—	—	—	—	210 757
Réaffectation du goodwill	14 524	—	—	(853 850)	853 850	—	(14 524)	—	—
Écart de conversion	(13 463)	—	14 467	34 067	28 396	5 255	14 072	(11 861)	70 933
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>1 327 204</b>	<b>1 141 227</b>	<b>898 186</b>	<b>1 111 719</b>	<b>882 246</b>	<b>829 520</b>	<b>856 916</b>	<b>294 702</b>	<b>7 341 720</b>

### Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2018	Europe du Nord	Canada	France	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>CMPC avant impôt</b>	<b>9,1</b>	<b>8,9</b>	<b>8,6</b>	<b>10,9</b>	<b>10,2</b>	<b>8,1</b>	<b>9,0</b>	<b>19,1</b>
<b>Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets<sup>1</sup></b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>

2017	É.-U.	Pays nordiques européens	Canada	France	R.-U.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,7	9,2	8,9	9,3	8,1	9,0	17,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets <sup>1</sup>	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0

<sup>1</sup> Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 12. Provisions

	Contrats de location déficitaires <sup>1, 4</sup>	Litiges et réclamations <sup>2</sup>	Passifs relatifs au démantèlement <sup>3</sup>	Restructuration <sup>4</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	24 961	6 572	32 385	63 128	127 046
Provisions additionnelles	14 433	3 080	2 353	111 878	131 744
Montants utilisés	(15 931)	(859)	(1 707)	(123 766)	(142 263)
Renversement de montants non utilisés	(9 833)	(2 032)	(7 940)	—	(19 805)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	121	—	210	—	331
Écart de conversion	78	38	543	289	948
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>13 829</b>	<b>6 799</b>	<b>25 844</b>	<b>51 529</b>	<b>98 001</b>
<b>Tranche courante</b>	<b>10 271</b>	<b>6 799</b>	<b>4 868</b>	<b>50 130</b>	<b>72 068</b>
<b>Tranche non courante</b>	<b>3 558</b>	<b>—</b>	<b>20 976</b>	<b>1 399</b>	<b>25 933</b>

	Contrats de location déficitaires <sup>1, 4</sup>	Litiges et réclamations <sup>2</sup>	Passifs relatifs au démantèlement <sup>3</sup>	Restructuration <sup>4</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2016	16 246	9 000	36 706	13 426	75 378
Provisions additionnelles	17 326	4 207	1 933	72 633	96 099
Montants utilisés	(7 055)	(3 649)	(1 698)	(23 047)	(35 449)
Renversement de montants non utilisés	(1 417)	(2 859)	(4 480)	—	(8 756)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	139	—	291	—	430
Écart de conversion	(278)	(127)	(367)	116	(656)
Au 30 septembre 2017	24 961	6 572	32 385	63 128	127 046
Tranche courante	9 845	6 572	7 867	61 870	86 154
Tranche non courante	15 116	—	24 518	1 258	40 892

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2018, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et huit ans (entre un an et neuf ans au 30 septembre 2017) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 0,68 % (0,71 % au 30 septembre 2017). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2018, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 985 000 \$, 5 733 000 \$ et 81 000 \$ (de respectivement 1 163 000 \$, 5 254 000 \$ et 155 000 \$ au 30 septembre 2017). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux de litiges contractuels.

<sup>3</sup> Au 30 septembre 2018, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 26 883 000 \$ (33 034 000 \$ au 30 septembre 2017) et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,80 % (0,90 % au 30 septembre 2017). L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et onze ans au 30 septembre 2018 (entre un an et dix ans au 30 septembre 2017). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

<sup>4</sup> Se reporter à la note 24, Coûts de restructuration et à la note 26b, Investissements dans les filiales.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables en décembre par tranches de 180 950 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 323 125 \$ (250 000 \$ US) en 2021 <sup>1</sup>	491 651	485 401
Billets de premier rang non garantis remboursables en septembre par tranches de 51 700 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 71 088 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 387 750 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 387 750 \$ (300 000 \$ US) en six remboursements annuels de 50 000 \$ US de 2019 à 2024 et de 127 704 \$ (85 000 €) en 2021 <sup>2</sup>	1 025 683	1 057 027
Facilité de crédit renouvelable non garantie <sup>3</sup>	194 795	200 000
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2021, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,46 % (2,49 % en 2017)	30 124	61 703
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2022, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,40 % (2,89 % en 2017)	29 909	29 794
Autre dette à long terme	28 731	28 078
	<b>1 800 893</b>	<b>1 862 003</b>
Tranche courante	<b>348 580</b>	<b>122 467</b>
	<b>1 452 313</b>	<b>1 739 536</b>

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2018, un montant de 504 075 000 \$ avait été prélevé, moins les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 12 274 000 \$ et les frais de financement de 150 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 2,1 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,76 % (4,76 % en 2017). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2018, la Société respectait ces clauses restrictives.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2018, un montant de 1 025 992 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 309 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 4,0 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,63 % (3,62 % en 2017). En septembre 2018, la Société a effectué le premier des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 65 045 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 31). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2018, la Société respectait ces clauses restrictives.

<sup>3</sup> La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2022. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2018, un montant de 120 000 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité au taux préférentiel du Canada non majoré et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,70 %, ainsi qu'un montant de 74 795 000 \$ au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge de 1,00 % et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,85 %. De plus, un montant de 9 610 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 6 novembre 2018, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2023 et pourra être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2018, la Société respectait ces clauses restrictives.

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, compte non tenu des couvertures de juste valeur, des obligations en vertu de contrats de location-financement et des frais de financement, se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	336 200
De un an à deux ans	75 374
De deux ans à cinq ans	918 354
Plus de cinq ans	453 789
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	1 783 717

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 13. Dette à long terme (suite)

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	12 380	529	12 909
De un an à deux ans	9 686	319	10 005
De deux ans à cinq ans	7 843	219	8 062
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	29 909	1 067	30 976

## 14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Revenus différés	86 272	112 244
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	58 197	48 379
Loyers différés	47 325	39 554
Autres	13 852	13 259
	205 646	213 436

## 15. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	386 773	337 331
Charge d'impôt exigible afférente aux changements de lois fiscales	11 400	—
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(8 357)	(15 526)
Total de la charge d'impôt exigible	389 816	321 805
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	2 617	70 641
Charge d'impôt différé afférente aux changements des taux d'imposition	(42 437)	2 575
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs	—	2 115
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(1 418)	(14 434)
Total de la charge d'impôt différé	(41 238)	60 897
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	348 578	382 702

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,7	26,8
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,3)	1,3
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,8)	(0,9)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	(0,2)	(0,3)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	0,2	(1,0)
Charge d'impôt minimale	0,9	0,9
Changements liés aux lois fiscales et aux taux d'impôt	(2,1)	0,2
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>23,4</b>	<b>27,0</b>

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2017	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	82 697	(1 619)	(2 795)	—	—	(106)	78 177
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	78 893	589	(18 141)	—	—	1 074	62 415
Rémunération à payer	40 830	—	(4 770)	—	(1 959)	786	34 887
Obligations au titre des prestations de retraite	34 162	—	(1 286)	(7 911)	—	453	25 418
Provision pour créances douteuses	323	—	(562)	—	—	(21)	(260)
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(134 083)	(8 216)	39 646	—	—	(3 554)	(106 207)
Travaux en cours	(80 898)	—	23 253	—	—	(1 497)	(59 142)
Goodwill	(60 668)	—	8 055	—	—	(1 278)	(53 891)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(29 785)	—	3 283	—	—	—	(26 502)
Couvertures de flux de trésorerie	(2 355)	—	(39)	14 618	—	174	12 398
Autres	3 971	—	(5 406)	675	—	122	(638)
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>(66 913)</b>	<b>(9 246)</b>	<b>41 238</b>	<b>7 382</b>	<b>(1 959)</b>	<b>(3 847)</b>	<b>(33 345)</b>

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 15. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2016	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	81 092	—	4 339	—	—	(2 734)	82 697
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	134 725	990	(54 545)	—	—	(2 277)	78 893
Rémunération à payer	41 780	—	5 274	—	(4 876)	(1 348)	40 830
Obligations au titre des prestations de retraite	41 265	—	(2 876)	(3 822)	—	(405)	34 162
Provision pour créances douteuses	598	—	(275)	—	—	—	323
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(136 663)	(4 116)	4 217	—	—	2 479	(134 083)
Travaux en cours	(79 550)	—	(4 836)	—	—	3 488	(80 898)
Goodwill	(56 050)	—	(7 117)	—	—	2 499	(60 668)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(22 216)	—	(7 569)	—	—	—	(29 785)
Couvertures de flux de trésorerie	(9 035)	—	140	6 277	—	263	(2 355)
Autres	373	—	2 351	1 629	—	(382)	3 971
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>(3 681)</b>	<b>(3 126)</b>	<b>(60 897)</b>	<b>4 084</b>	<b>(4 876)</b>	<b>1 583</b>	<b>(66 913)</b>

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	139 664	146 602
Passifs d'impôt différé	(173 009)	(213 515)
	<b>(33 345)</b>	<b>(66 913)</b>

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des É.-U. a adopté une réforme fiscale comprenant plusieurs mesures, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés qui est passé de 35 % à 21 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et un impôt unique sur le rapatriement des bénéfices détenus par des filiales à l'étranger. En plus de la réforme fiscale aux É.-U., le gouvernement de la France a adopté une surtaxe temporaire des sociétés pour l'exercice actuel et une réduction du taux d'imposition a été adoptée par le gouvernement de la Belgique. Ainsi, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a comptabilisé un montant net de 34 100 000 \$ au titre du recouvrement d'impôt sur les bénéfices découlant de la réévaluation de ses actifs et passifs d'impôt différé s'élevant à 45 500 000 \$, en partie contrebalancée par une charge d'impôt sur les bénéfices de 11 400 000 \$ relativement à l'impôt sur le rapatriement des bénéfices aux É.-U.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 387 684 000 \$ (454 027 000 \$ au 30 septembre 2017), dont une tranche de 53 382 000 \$ (41 205 000 \$ au 30 septembre 2017) vient à échéance à diverses dates jusqu'en 2038 et une autre de 334 302 000 \$ (412 822 000 \$ au 30 septembre 2017) n'a pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 80 135 000 \$ (95 491 000 \$ au 30 septembre 2017) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 22 091 000 \$ (21 218 000 \$ au 30 septembre 2017). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 58 044 000 \$ (74 273 000 \$ au 30 septembre 2017) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 97 440 000 \$ (89 954 000 \$ au 30 septembre 2017).

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales non opérationnelles totalisant 497 277 000 \$ (658 734 000 \$ au 30 septembre 2017) n'ayant pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 87 801 000 \$ (110 862 000 \$ au 30 septembre 2017) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 83 430 000 \$ (106 242 000 \$ au 30 septembre 2017). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 4 371 000 \$ (4 620 000 \$ au 30 septembre 2017) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 479 031 000 \$ (640 246 000 \$ au 30 septembre 2017).

Au 30 septembre 2018, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 142 414 000 \$ (126 389 000 \$ au 30 septembre 2017). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 3 605 464 000 \$ (2 779 924 000 \$ au 30 septembre 2017) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

## 16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est non capitalisé.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

#### Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition de 33 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et de 67 % d'une combinaison d'actifs, comme des obligations et des placements axés sur le passif, tels que des fonds de placement; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 30 % des actifs au titre du régime dans des actions et 70 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus sont actuellement réalisées en Septembre 2018 et les résultats devraient être disponibles d'ici la fin de l'année civile 2019. Entre-temps, conformément aux évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation, la Société continue de cotiser au régime de retraite de CMG et au régime de retraite à prestations définies de Logica en versant un montant de respectivement 3 867 000 \$ par trimestre et 155 000 \$ par mois pour atteindre leurs objectifs en matière de capitalisation et en versant un montant de respectivement 304 000 \$ par trimestre et 10 000 \$ par mois pour couvrir les frais d'administration.

#### Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ le tiers des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

#### France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme d'un montant forfaitaire.

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(760 244)	(89 959)	(55 276)	(58 594)	(964 073)
Juste valeur des actifs des régimes	787 550	13 250	—	21 421	822 221
	27 306	(76 709)	(55 276)	(37 173)	(141 852)
Juste valeur du droit au remboursement	—	23 170	—	1 482	24 652
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	27 306	(53 539)	(55 276)	(35 691)	(117 200)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement

— 23 170 — 1 482 24 652

Actifs au titre des prestations de retraite

27 306 — — 176 27 482

Obligations au titre des prestations de retraite

— (76 709) (55 276) (37 349) (169 334)

27 306 (53 539) (55 276) (35 691) (117 200)

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(792 216)	(87 995)	(52 546)	(58 933)	(991 690)
Juste valeur des actifs des régimes	763 859	12 088	—	25 074	801 021
	(28 357)	(75 907)	(52 546)	(33 859)	(190 669)
Juste valeur du droit au remboursement	—	22 863	—	1 082	23 945
Passif net comptabilisé dans le bilan	(28 357)	(53 044)	(52 546)	(32 777)	(166 724)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement

— 22 863 — 1 082 23 945

Actifs au titre des prestations de retraite

11 316 — — 307 11 623

Obligations au titre des prestations de retraite

(39 673) (75 907) (52 546) (34 166) (202 292)

(28 357) (53 044) (52 546) (32 777) (166 724)

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 383	741	4 536	5 081	11 741
Charge d'intérêts	21 492	1 557	950	2 983	26 982
Coût des services passés	—	—	—	2 166	2 166
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières <sup>1</sup>	(28 091)	242	328	(3 977)	(31 498)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques <sup>1</sup>	(3 853)	—	(4 637)	(357)	(8 847)
Pertes actuarielles liées à l'expérience <sup>1</sup>	3 116	541	1 206	3 504	8 367
Cotisations des participants au régime	192	—	—	—	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	—	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 611)	(507)	(834)	(3 952)
Écart de conversion <sup>1</sup>	5 696	1 665	854	(3 638)	4 577
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>760 244</b>	<b>89 959</b>	<b>55 276</b>	<b>58 594</b>	<b>964 073</b>
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	55 276	32 749	88 025
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	760 244	89 959	—	25 845	876 048
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>760 244</b>	<b>89 959</b>	<b>55 276</b>	<b>58 594</b>	<b>964 073</b>

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2016	814 156	97 392	58 565	60 041	1 030 154
Obligations éteintes à la liquidation	—	—	—	(1 029)	(1 029)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 552	878	4 906	4 735	12 071
Charge d'intérêts	18 147	982	599	2 778	22 506
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières <sup>1</sup>	(22 195)	(9 055)	(8 625)	(1 884)	(41 759)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques <sup>1</sup>	(12 043)	—	(2 395)	(626)	(15 064)
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience <sup>1</sup>	25 041	422	(209)	339	25 593
Cotisations des participants au régime	113	—	—	—	113
Prestations payées dans le cadre du régime	(18 065)	(1 033)	—	(3 377)	(22 475)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 634)	(305)	(708)	(2 647)
Écart de conversion <sup>1</sup>	(14 490)	43	10	(1 336)	(15 773)
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	52 546	33 353	85 899
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	792 216	87 995	—	25 580	905 791
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	52 546	58 933	991 690

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	—	26 156	824 966
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	20 915	626	—	1 824	23 365
Cotisations patronales	20 152	2 283	507	1 145	24 087
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts <sup>1</sup>	12 981	226	—	1 826	15 033
Cotisations des participants au régime	192	—	—	—	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	—	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 611)	(507)	(834)	(3 952)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 964)	—	—	(173)	(2 137)
Écart de conversion <sup>1</sup>	3 322	1 116	—	(1 774)	2 664
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>787 550</b>	<b>36 420</b>	<b>—</b>	<b>22 903</b>	<b>846 873</b>
Actifs des régimes	787 550	13 250	—	21 421	822 221
Droit au remboursement	—	23 170	—	1 482	24 652
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>787 550</b>	<b>36 420</b>	<b>—</b>	<b>22 903</b>	<b>846 873</b>

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2016	792 665	35 672	—	18 741	847 078
Actifs distribués sur liquidation	—	—	—	(449)	(449)
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	17 628	364	—	1 157	19 149
Cotisations patronales	17 651	1 411	305	11 482	30 849
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts <sup>1</sup>	(29 635)	380	—	532	(28 723)
Cotisations des participants au régime	113	—	—	—	113
Prestations payées dans le cadre du régime	(18 065)	(1 033)	—	(3 377)	(22 475)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 634)	(305)	(708)	(2 647)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(2 108)	—	—	(113)	(2 221)
Écart de conversion <sup>1</sup>	(14 390)	(209)	—	(1 109)	(15 708)
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	—	26 156	824 966
Actifs des régimes	763 859	12 088	—	25 074	801 021
Droit au remboursement	—	22 863	—	1 082	23 945
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	—	26 156	824 966

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	339 915	—	—	—	339 915
Obligations cotées	198 541	—	—	79	198 620
Biens immobiliers	34 399	—	—	—	34 399
Trésorerie	17 178	—	—	107	17 285
Autres <sup>1</sup>	197 517	13 250	—	21 235	232 002
	787 550	13 250	—	21 421	822 221

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	233 871	—	—	—	233 871
Obligations cotées	183 729	—	—	123	183 852
Biens immobiliers	32 353	—	—	—	32 353
Trésorerie	75 044	—	—	51	75 095
Autres <sup>1</sup>	238 862	12 088	—	24 900	275 850
	763 859	12 088	—	25 074	801 021

<sup>1</sup> Se composent principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge<sup>1</sup> comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	11 741	12 071
Gain à la liquidation	—	(580)
Coût des services passés	2 166	—
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	3 617	3 357
Frais d'administration	2 137	2 221
	19 661	17 069

<sup>1</sup> La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 13 907 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 5 754 000 \$ (note 25) (respectivement 11 491 000 \$ et 5 578 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

#### Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (présentées en moyennes pondérées). Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>R.-U.</b>	<b>Allemagne</b>	<b>France</b>	<b>Autres</b>
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	<b>2,83</b>	<b>1,73</b>	<b>1,73</b>	<b>4,76</b>
Augmentations salariales futures	<b>3,40</b>	<b>2,50</b>	<b>3,29</b>	<b>1,30</b>
Augmentations des prestations de retraite futures	<b>3,32</b>	<b>1,50</b>	—	—
Taux d'inflation	<b>3,40</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,78</b>

<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>R.-U.</b>	<b>Allemagne</b>	<b>France</b>	<b>Autres</b>
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,69	1,75	1,75	4,50
Augmentations salariales futures	3,48	2,50	2,86	1,96
Augmentations des prestations de retraite futures	3,38	1,50	—	—
Taux d'inflation	3,48	2,00	2,00	2,85

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>R.-U.</b>	<b>Allemagne</b>
	<b>(en années)</b>	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	<b>21,9</b>	<b>20,0</b>
Femmes	<b>23,8</b>	<b>24,0</b>
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	<b>23,3</b>	<b>22,0</b>
Femmes	<b>25,4</b>	<b>26,0</b>

<b>Au 30 septembre 2017</b>	<b>R.-U.</b>	<b>Allemagne</b>
	<b>(en années)</b>	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,1	20,0
Femmes	23,9	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,5	22,0
Femmes	25,4	26,0

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

#### Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI\_2017 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G et 3) en France selon l'INSEE TVTD 2011-2013.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(32 877)	(2 870)	(1 998)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 433	3 024	2 098
Augmentation salariale de 0,25 %	478	53	2 130
Diminution salariale de 0,25 %	(472)	(51)	(2 037)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	16 567	1 330	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 157)	(1 276)	—
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	26 313	1 330	2 130
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(24 808)	(1 276)	(2 037)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	18 676	2 501	377
Diminution de un an de l'espérance de vie	(18 590)	(2 237)	(400)

Au 30 septembre 2017	R.-U.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(34 430)	(2 922)	(2 065)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	36 668	3 081	2 174
Augmentation salariale de 0,25 %	582	56	2 208
Diminution salariale de 0,25 %	(575)	(55)	(2 105)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	17 169	1 338	—
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 347)	(1 282)	—
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	27 484	1 338	2 208
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(26 022)	(1 282)	(2 105)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	22 051	2 442	378
Diminution de un an de l'espérance de vie	(21 965)	(2 186)	(407)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 16. Avantages du personnel (suite)

### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

#### Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	(en années)	
Royaume-Uni	18	19
Allemagne	14	14
France	15	16
Autres	11	11

La Société s'attend à cotiser 24 243 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 20 151 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 4 092 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des paiements aux fins de la capitalisation et des nouvelles prestations constituées.

### RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 233 376 000 \$ en 2018 (234 122 000 \$ en 2017).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,81 % et ses adhérents représentent 0,53 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2018, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 159 % (158 % en 2017). La charge au titre du régime s'est élevée à 36 645 000 \$ en 2018 (34 208 000 \$ en 2017). La Société s'attend à cotiser 28 575 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

### AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2018, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 58 197 000 \$ (48 379 000 \$ au 30 septembre 2017) (note 14) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 56 900 000 \$ (46 906 000 \$ au 30 septembre 2017) (note 10).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 56 642 000 \$ au 30 septembre 2018 (46 480 000 \$ au 30 septembre 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 72 054 \$ au 30 septembre 2018 (65 850 \$ au 30 septembre 2017)	759 015	695 591
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 73 502 \$ au 30 septembre 2018 (69 296 \$ au 30 septembre 2017)	(479 400)	(453 690)
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 12 286 \$ au 30 septembre 2018 (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 2 332 \$ au 30 septembre 2017)	(26 786)	1 670
Pertes nettes non réalisées sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 734 \$ au 30 septembre 2018 (178 \$ au 30 septembre 2017)	(2 616)	(562)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 13 021 \$ au 30 septembre 2018 (20 933 \$ au 30 septembre 2017)	(48 617)	(83 618)
	<b>201 596</b>	<b>159 391</b>

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, des gains nets non réalisés de 145 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 694 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 15 425 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 9 534 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2017).

## 18. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 18. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2018 et 2017, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droits de vote multiples		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2016	271 956 913	2 148 898	32 852 748	45 833	304 809 661	2 194 731
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions <sup>1</sup>	2 079 150	60 943	—	—	2 079 150	60 943
UAR exercées <sup>2</sup>	—	23 666	—	—	—	23 666
Rachetées et annulées <sup>3</sup>	(19 929 268)	(227 060)	—	—	(19 929 268)	(227 060)
Détenues en fiducie et revendues <sup>4</sup>	—	2 445	—	—	—	2 445
Au 30 septembre 2017	254 106 795	2 008 892	32 852 748	45 833	286 959 543	2 054 725
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions <sup>1</sup>	2 737 156	94 552	—	—	2 737 156	94 552
UAR exercées <sup>2</sup>	—	7 439	—	—	—	7 439
Rachetées et annulées <sup>3</sup>	(10 325 879)	(113 437)	—	—	(10 325 879)	(113 437)
Rachetées et non annulées <sup>3</sup>	—	(402)	—	—	—	(402)
Achetées et détenues en fiducie <sup>4</sup>	—	(24 789)	—	—	—	(24 789)
Détenues en fiducie et revendues <sup>4</sup>	—	504	—	—	—	504
Conversion d'actions <sup>5</sup>	3 907 042	5 451	(3 907 042)	(5 451)	—	—
<b>Au 30 septembre 2018</b>	<b>250 425 114</b>	<b>1 978 210</b>	<b>28 945 706</b>	<b>40 382</b>	<b>279 370 820</b>	<b>2 018 592</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 17 340 000 \$ (11 169 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2017) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

<sup>2</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, 172 068 UAR ont été exercées (659 640 au cours de la période de l'exercice clos le 30 septembre 2017), dont la valeur comptabilisée de 7 439 000 \$ (23 666 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2018, 661 179 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (468 668 au 30 septembre 2017).

<sup>3</sup> Le 31 janvier 2018, le conseil d'administration de la Société a autorisé et a reçu ultérieurement l'approbation des organismes de réglementation pour le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 20 595 539 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2018 jusqu'au 5 février 2019 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 510 700 actions subalternes classe A avec droit de vote (15 074 900 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 293 671 000 \$ (946 664 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 265 563 000 \$ (823 450 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), a été imputé aux bénéfices non distribués. De ces actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 50 000 actions d'une valeur comptable de 402 000 \$ et d'une valeur d'achat de 4 180 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées après le 30 septembre 2018.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a également racheté aux fins d'annulation 3 634 729 actions subalternes classe A avec droit de vote (4 854 368 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie de 272 842 000 \$ (300 000 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 195 062 000 \$ (196 154 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), a été imputé aux bénéfices non distribués. Les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

De plus, le 26 février 2018, la Société a conclu une entente privée avec une partie liée, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société, visant le rachat aux fins d'annulation de 3 230 450 actions subalternes classe A avec droit de vote pour une contrepartie en trésorerie de 231 443 000 \$, excluant des coûts de transaction de 300 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 223 792 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. La transaction a été recommandée par un comité indépendant du conseil d'administration de la Société après la réception d'une opinion externe sur le caractère raisonnable des modalités de la transaction. Une décision favorable a été obtenue de l'autorité des valeurs mobilières au Québec afin de dispenser la Société des obligations relatives aux offres publiques de rachat. Les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

<sup>4</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 372 290 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société, pour une contrepartie en trésorerie de 24 789 000 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les fiduciaires ont revendu 7 711 actions subalternes classe A avec droit de vote qui étaient détenues en fiducie sur le marché libre conformément aux modalités des régimes d'UAR (64 000 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote, de l'ordre de 24 000 \$ (1 601 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport.

<sup>5</sup> Le 26 février 2018, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société a converti un total de 3 031 383 actions classe B à droits de vote multiples en 3 031 383 actions subalternes classe A avec droit de vote. De plus, le 9 mai 2018, le fondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société, également une partie liée de la Société, a converti un total de 875 659 actions classe B à droits de vote multiples en 875 659 actions subalternes classe A avec droit de vote.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 19. Paiements fondés sur des actions

### a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2018, un total de 27 823 966 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	15 237 883	44,70	16 623 619	39,40
Attribuées	1 944 829	83,94	2 961 866	63,22
Exercées	(2 737 156)	28,19	(2 079 150)	23,94
Éteintes	(1 610 969)	61,93	(2 267 952)	49,12
Échues	(3 761)	28,13	(500)	7,72
En cours à la fin de l'exercice	12 830 826	52,01	15 237 883	44,70
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 695 951	34,11	7 527 054	28,77

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2018 s'établissait à 74,01 \$ (64,49 \$ en 2017).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2018 :

	Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$		(en années)	\$		\$
	9,31 à 13,26	339 976	1,01	12,56	339 976	12,56
	14,48 à 15,96	486 850	1,99	15,47	486 850	15,47
	19,28 à 21,31	259 879	3,00	19,75	259 879	19,75
	23,65 à 30,79	1 455 678	4,21	23,88	1 455 678	23,88
	34,68 à 38,79	1 366 457	5,36	37,24	1 268 377	37,20
	39,47 à 47,36	792 932	6,13	39,69	562 583	39,72
	47,81 à 56,69	1 417 422	6,99	48,48	713 048	48,50
	57,21 à 63,72	4 776 343	8,53	63,21	609 560	63,16
	67,04 à 85,62	1 935 289	9,91	84,02	—	—
		12 830 826	7,03	52,01	5 695 951	34,11

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 19. Paiements fondés sur des actions (suite)

### a) Options sur actions (suite)

La juste valeur pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	16,45	13,03
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) <sup>1</sup>	19,80	22,52
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,21	1,66
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	83,94	63,22
Cours de l'action (\$)	83,94	63,22

<sup>1</sup> La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

### b) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (participants) des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2016	1 192 308
Attribuées <sup>1</sup>	221 000
Exercées (note 18)	(659 640)
Éteintes	(285 000)
En cours au 30 septembre 2017	468 668
Attribuées <sup>1</sup>	403 321
Exercées (note 18)	(172 068)
Éteintes	(41 189)
<b>En cours au 30 septembre 2018</b>	<b>658 732</b>

<sup>1</sup> Les UAR attribuées en 2018 avaient une juste valeur à la date d'attribution de 64,75 \$ par unité (62,49 \$ par unité en 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 19. Paiements fondés sur des actions (suite)

### c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

### d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2018, il y avait 140 886 UAD en cours (136 246 UAD au 30 septembre 2017).

### e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Options sur actions	25 822	25 133
UAR	12 635	9 310
Régime d'achat d'actions	106 770	97 729
UAD	2 918	2 075
	<b>148 145</b>	134 247

## 20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018			2017		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <sup>1</sup>	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <sup>1</sup>	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	1 141 402	283 878 426	4,02	1 035 195	297 516 970	3,48
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives <sup>2</sup>		4 980 154			5 776 515	
	<b>1 141 402</b>	<b>288 858 580</b>	<b>3,95</b>	1 035 195	303 293 485	3,41

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les 10 375 879 actions subalternes classe A avec droit de vote achetées et les 661 179 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 19 929 268 et 468 668 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

<sup>2</sup> Le calcul du résultat par action après dilution exclut 1 935 289 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 (6 419 566 pour l'exercice clos le 30 septembre 2017) puisqu'elles étaient antidilutives.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 21. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 561 526	1 527 904
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction <sup>1</sup>	310 924	278 792
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(56 422)	(56 068)

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2018, les montants retenus par les clients pour les contrats de construction en cours s'élevaient à 11 541 000 \$ (11 971 000 \$ au 30 septembre 2017).

## 22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres <sup>1</sup>	6 846 585	6 412 607
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 369 420	1 273 944
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	829 655	843 400
Coûts immobiliers	307 496	320 755
Amortissement (note 23)	383 834	366 377
Autres charges opérationnelles	64 801	40 576
	<b>9 801 791</b>	<b>9 257 659</b>

<sup>1</sup> Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 182 493 000 \$ en 2018 (182 951 000 \$ en 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 23. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles <sup>1</sup> (note 6)	156 587	152 854
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	156 926	157 033
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	70 321	56 490
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	383 834	366 377
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	3 591	2 336
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	721	1 090
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 339	1 494
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (notes 6 et 24)	1 924	5 907
Dépréciation des immobilisations incorporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (notes 8 et 24)	1 266	—
	392 675	377 204

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 7 841 000 \$ en 2018 (11 623 000 \$ en 2017).

## 24. Coûts de restructuration

Au cours de l'exercice précédent, la Société a annoncé un programme de restructuration afin d'améliorer la rentabilité en contrant la sous-utilisation des ressources de la Société attribuable aux changements de plus en plus rapide quant aux demandes des clients.

La Société a terminé ce programme de restructuration, pour un coût total de 189 015 000 \$, dont un montant de 100 387 000 \$ a été passé en charges au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (88 628 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Ce montant comprend des coûts de restructuration liés à la cessation d'emploi de 94 248 000 \$, comptabilisés au titre de la provision pour restructuration (67 426 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), des coûts liés à des contrats de location visant des locaux libérés de 2 949 000 \$ (14 550 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, une charge de 1 924 000 \$ au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles (notes 6 et 23) (5 907 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), une charge de 1 266 000 \$ au titre de la dépréciation des immobilisations incorporelles (notes 8 et 23) (néant au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), et d'autres coûts de restructuration de néant (745 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Depuis le début de ce programme de restructuration, la Société a payé un montant totalisant 131 755 000 \$ dont un montant de 119 885 000 \$ a été payé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (11 870 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 25. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	62 875	62 022
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 16)	5 754	5 578
Autres charges financières	8 166	5 911
Charges financières	76 795	73 511
Revenus financiers	(2 910)	(3 719)
	73 885	69 792

## 26. Investissements dans les filiales

### a) Acquisitions

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 6 octobre 2017 et le 26 octobre 2017, la Société a acquis respectivement une tranche de 94,79 % et une tranche supplémentaire de 1,88 % des actions en circulation d'Affecto Plc (Affecto) et a acquis, par la suite, les actions en circulation restantes au cours de l'exercice 2018. Affecto est un fournisseur de premier plan de services et de solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de l'information d'entreprise, établi à Helsinki, en Finlande;
- Le 7 décembre 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Paragon Solutions, Inc. (Paragon), une firme de services-conseils stratégiques, spécialisée en santé et en sciences de la vie et dotée d'une expertise informatique en TI, en transformation numérique et en intégration de systèmes, établie à Cranford, au New Jersey;
- Le 16 mai 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Facilité Informatique Canada Inc. (Facilité informatique), une entreprise de services-conseils en TI, spécialisée en services numériques en forte demande dans un grand nombre de secteurs avec une solide présence locale à Montréal et à Québec, établie à Montréal, au Québec.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 3 novembre 2016, la Société a acquis la totalité des unités de Collaborative Consulting, LLC, société de services-conseils stratégiques en TI, spécialisée dans les secteurs des services financiers, des sciences de la vie et des services publics, établie à Boston, au Massachusetts.
- Le 19 avril 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Computer Technology Solutions, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, orientée vers les marchés commerciaux, spécialisée dans l'informatique en nuage, l'analyse de données et la transformation numérique, établie à Birmingham, en Alabama.
- Le 12 mai 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de eCommerce Systems, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, orientée vers les marchés commerciaux, spécialisée dans l'informatique en nuage, l'analyse de données et la transformation numérique, établie à Denver, au Colorado.
- Le 22 août 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Summa Technologies, Inc., société de services-conseils stratégiques en TI, dotée d'une expertise dans l'expérience numérique et le développement de logiciels agiles, établie à Pittsburgh, en Pennsylvanie.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 26. Investissements dans les filiales (suite)

### a) Acquisitions (suite)

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs courants	109 878	40 705
Immobilisations corporelles (note 6)	2 614	5 488
Immobilisations incorporelles	47 723	50 474
Goodwill <sup>1</sup>	209 992	238 322
Passifs courants	(89 179)	(29 953)
Passif d'impôt différé	(9 246)	(3 126)
Dette	(27 925)	(9 648)
	243 857	292 262
Trésorerie acquise	22 642	14 814
Actifs nets acquis	266 499	307 076
Contrepartie payée	253 428	297 875
Contrepartie à payer <sup>2</sup>	13 071	9 201

<sup>1</sup> Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2018, un montant de 44 674 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; un montant de 29 081 000 \$ dans le secteur opérationnel Canada et un montant de 136 237 000 \$ dans le secteur opérationnel de l'Europe du Nord (au 30 septembre 2017, l'ensemble du goodwill était inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux). Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt (au 30 septembre 2017, un montant de 191 231 000 \$ était déductible aux fins de l'impôt).

<sup>2</sup> Principalement remboursable au cours de l'exercice 2020, sans intérêts, pour les acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (remboursable en versements annuels jusqu'à l'exercice 2021 et portant intérêt au taux de 2,04 % pour les acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017).

La répartition du prix d'acquisition de Facilité Informatique est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements pertinents disponibles et jugés nécessaires à cette fin. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a finalisé la répartition des prix d'acquisition d'Affecto et de Paragon sans aucun ajustement important. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a finalisé la répartition des prix d'acquisition à l'égard des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017 avec des ajustements donnant lieu principalement à une diminution des immobilisations incorporelles de 968 000 \$ et à une augmentation du goodwill de 765 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a payé un montant de 9 966 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2018 et un montant additionnel de 7 385 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017.

Ces acquisitions ont été réalisées pour consolider le modèle axé sur la proximité client de la Société et solidifier davantage ses capacités à l'échelle mondiale dans plusieurs secteurs à forte demande pour la transformation numérique.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 26. Investissements dans les filiales (suite)

### b) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Dans le cadre de ces acquisitions, la Société a passé en charges 37 482 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 (10 306 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Ces montants comprennent des frais connexes aux acquisitions de 1 687 000 \$ (1 661 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017) et des coûts d'intégration de 35 795 000 \$ (8 645 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017). Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés à la cessation d'emploi de 17 630 000 \$ (5 207 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), comptabilisés au titre de la provision pour restructuration, des contrats de location visant des locaux libérés de 10 747 000 \$ (1 382 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017), comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, et d'autres coûts d'intégration de 7 418 000 \$ (2 056 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017).

### c) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018	2017
	\$	\$
Créances clients	(106 072)	(164 452)
Travaux en cours	8 290	(8 056)
Charges payées d'avance et autres actifs	10 927	16 403
Actifs financiers non courants	(11 448)	(13 338)
Fournisseurs et autres créditeurs	107 889	(92 873)
Rémunération à payer	(10 602)	44 837
Revenus différés	(61 827)	(12 993)
Provisions	(31 831)	50 777
Passifs non courants	13 866	8 612
Obligations au titre des prestations de retraite	493	(12 395)
Instruments financiers dérivés	46	3 229
Impôt sur les bénéfices	42 032	34 164
	<b>(38 237)</b>	<b>(146 085)</b>

b) Les activités opérationnelles et d'investissement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018	2017
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(133)	(118)
Fournisseurs et autres créditeurs	26 333	34 522
Provisions	1 516	1 571
	<b>27 716</b>	<b>35 975</b>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 600)	(16 365)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(19 441)	(23 236)
	<b>(37 041)</b>	<b>(39 601)</b>

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018		2017	
	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 862 003	58 844	1 910 975	14 520
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres				
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	(5 205)	—	200 000	—
Augmentation de la dette à long terme	20 111	—	18 921	—
Remboursement de la dette à long terme	(121 771)	—	(199 841)	—
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(28 609)	—	(9 119)	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 31)	—	(2 430)	—	—
Activités de financement hors trésorerie				
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	9 192	—	3 508	—
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises	27 925	—	17 879	—
Variations des taux de change	50 968	(13 197)	(69 486)	44 324
Autres	(13 721)	—	(10 834)	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 800 893</b>	<b>43 217</b>	<b>1 862 003</b>	<b>58 844</b>

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts payés	81 998	78 227
Intérêts reçus	1 536	3 680
Impôt sur les bénéfices payé	261 952	244 227

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2018 et 2017.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion révisée. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique (note 11). La Société a révisé de façon rétrospective l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle.

Exercice clos le 30 septembre 2018									
	Europe du Nord	Canada	France	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U.	ECS	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 800 460	1 687 035	1 715 486	1 674 388	1 458 741	1 290 581	1 272 558	607 576	11 506 825
Bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	196 823	367 843	236 207	284 181	198 140	191 514	97 627	129 399	1 701 734
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26b)									(37 482)
Coûts de restructuration (note 24)									(100 387)
Charges financières nettes (note 25)									(73 885)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>									<b>1 489 980</b>

<sup>1</sup> Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, l'amortissement total de 388 764 000 \$ inclus dans les secteurs Europe du Nord, Canada, France, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 57 003 000 \$, 66 996 000 \$, 35 227 000 \$, 73 198 000 \$, 24 269 000 \$, 76 830 000 \$, 38 452 000 \$ et 16 789 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2017									
	Europe du Nord	Canada	France	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U.	ECS	Asie - Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 607 942	1 605 500	1 559 869	1 554 877	1 473 478	1 286 700	1 164 350	592 350	10 845 066
Bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	182 775	343 856	193 075	290 333	205 441	152 185	96 195	122 763	1 586 623
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26b)									(10 306)
Coûts de restructuration (note 24)									(88 628)
Charges financières nettes (note 25)									(69 792)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>									<b>1 417 897</b>

<sup>1</sup> Pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, l'amortissement total de 370 207 000 \$ inclus dans les secteurs Europe du Nord, Canada, France, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 48 231 000 \$, 62 050 000 \$, 32 377 000 \$, 67 998 000 \$, 30 165 000 \$, 69 506 000 \$, 37 156 000 \$ et 22 724 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des principales méthodes comptables. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 28. Information sectorielle (suite)

### INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels :

	2018	2017
	\$	\$
<b>É.-U.<sup>1</sup></b>	<b>3 222 912</b>	3 118 044
<b>Europe du Nord</b>		
Suède	800 221	775 093
Finlande	781 346	654 155
Ailleurs	309 625	258 821
	<b>1 891 192</b>	1 688 069
<b>Canada</b>	<b>1 823 948</b>	1 746 438
<b>France</b>		
France	1 717 476	1 555 721
Ailleurs	40 962	38 445
	<b>1 758 438</b>	1 594 166
<b>R.-U.</b>	<b>1 414 568</b>	1 419 419
<b>ECS</b>		
Allemagne	502 703	415 104
Pays-Bas	448 589	421 673
Ailleurs	316 689	313 238
	<b>1 267 981</b>	1 150 015
<b>Asie-Pacifique</b>		
Ailleurs	127 786	128 915
	<b>127 786</b>	128 915
	<b>11 506 825</b>	10 845 066

<sup>1</sup> Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont élevés respectivement à 1 742 336 000 \$ et 1 480 576 000 \$ en 2018 (respectivement 1 615 359 000 \$ et 1 502 685 000 \$ en 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 28. Information sectorielle (suite)

### INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
	\$	\$
É.-U.	337 191	312 909
Canada	319 604	311 667
R.-U.	140 682	183 213
France	53 214	66 416
Suède	68 463	66 953
Finlande	47 512	35 363
Allemagne	37 331	38 310
Pays-Bas	25 248	25 300
Reste du monde	81 321	89 964
	<b>1 110 566</b>	<b>1 130 095</b>

### INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2018	2017
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	4 370 194	4 640 892
Gestion des processus d'affaires	1 113 310	1 128 258
Intégration de systèmes et services-conseils	6 023 321	5 075 916
	<b>11 506 825</b>	<b>10 845 066</b>

### RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 379 525 000 \$ et 12,00 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 (1 521 821 000 \$ et 14,00 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2017).

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 29. Transactions avec les parties liées

### a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

<u>Nom de la filiale</u>	<u>Pays de constitution en société</u>
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI France SAS	France
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Nederland BV	Pays-Bas
CGI Deutschland Ltd & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des transactions de rachat et de conversion avec des parties liées, tel qu'il est indiqué à la note 18, Capital-actions.

### b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clé, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société se présentait comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	22 326	16 848
Paiements fondés sur des actions	20 773	20 763

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 30. Engagements, éventualités et garanties

### a) Engagements

Au 30 septembre 2018, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2031 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 706 140 000 \$, compte non tenu des coûts des services et des taxes.

Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	167 471
De un an à deux ans	141 569
De deux ans à cinq ans	279 088
Plus de cinq ans	118 012

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 185 292 000 \$ (200 424 000 \$ en 2017), déduction faite des revenus de sous-location de 12 560 000 \$ (14 653 000 \$ en 2017). Au 30 septembre 2018, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 4 075 000 \$ (12 868 000 \$ au 30 septembre 2017).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 283 469 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	136 509
De un an à deux ans	83 223
De deux ans à cinq ans	63 737

### b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats opérationnels ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 12).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 30. Engagements, éventualités et garanties (suite)

### c) Garanties

#### Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 11 350 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

#### Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2018, la Société avait engagé un montant total de 27 812 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats opérationnels consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 78 720 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers

### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 13), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2018		Au 30 septembre 2017	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers dont la juste valeur est présentée</b>					
<b>Autres passifs</b>					
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 517 334	1 550 329	1 542 428	1 638 980
Facilité de crédit renouvelable non garantie	Niveau 2	194 795	194 795	200 000	200 000
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	30 124	29 130	61 703	60 847
Obligations en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	29 909	29 193	29 794	29 667
Autre dette à long terme	Niveau 2	28 731	27 674	28 078	27 348
		<b>1 800 893</b>	<b>1 831 121</b>	<b>1 862 003</b>	<b>1 956 842</b>

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2018		Au 30 septembre 2017	
			\$		\$
<b>Actifs financiers</b>					
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2		184 091		165 872
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 10)	Niveau 1		56 900		46 906
			<b>240 991</b>		<b>212 778</b>
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture</b>					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		12 395		8 152
Instruments financiers dérivés non courants (note 10)	Niveau 2		11 312		24 939
			<b>23 707</b>		<b>33 091</b>
<b>Disponibles à la vente</b>					
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2		184 401		195 509
Placements non courants (note 10)	Niveau 2		30 054		23 047
			<b>214 455</b>		<b>218 556</b>
<b>Passifs financiers</b>					
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture</b>					
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2		39 418		12 069
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2		77 754		82 365
			<b>117 172</b>		<b>94 434</b>

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
		\$	\$
<b>Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe</b>			
Swaps de devises de 762 100 \$ en euros (831 400 \$ au 30 septembre 2017)	Actifs courants	8 545	2 907
	Actifs non courants	—	14 539
	Passifs non courants	6 560	—
Swaps de devises de 58 419 \$ en couronnes suédoises (néant au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	2 553	—
Swaps de devises de 136 274 \$ en livres sterling (néant au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	6 311	—
<b>Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs</b>			
Contrats de change à terme de 126 537 \$ US entre le dollar américain et la roupie indienne (65 691 \$ US au 30 septembre 2017)	Actifs courants	16	37
	Actifs non courants	89	162
	Passifs courants	3 884	330
	Passifs non courants	4 952	427
Contrats de change à terme de 267 104 \$ entre le dollar canadien et la roupie indienne (146 881 \$ au 30 septembre 2017)	Actifs courants	3 417	4 644
	Actifs non courants	1 573	7 429
	Passifs courants	4 254	554
	Passifs non courants	8 651	969
Contrats de change à terme de 103 588 € entre l'euro et la roupie indienne (21 483 € au 30 septembre 2017)	Actifs courants	16	—
	Actifs non courants	73	—
	Passifs courants	2 936	275
	Passifs non courants	4 601	366
Contrats de change à terme de 85 674 £ entre la livre sterling et la roupie indienne (29 034 £ au 30 septembre 2017)	Actifs courants	12	24
	Actifs non courants	53	—
	Passifs courants	2 697	771
	Passifs non courants	3 516	895
Contrats de change à terme de 74 818 € entre l'euro et la livre sterling (75 374 € au 30 septembre 2017)	Actifs courants	69	33
	Actifs non courants	8	70
	Passifs courants	1 289	1 477
	Passifs non courants	1 576	1 987
Contrats de change à terme de 63 064 € entre l'euro et le dirham marocain (53 527 € au 30 septembre 2017)	Actifs courants	71	—
	Actifs non courants	415	2 669
	Passifs courants	1 106	1 681
	Passifs non courants	2 322	5 427
Autres contrats de change à terme	Actifs courants	249	507
	Actifs non courants	158	70
	Passifs courants	1 302	231
	Passifs non courants	1 055	345

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
		\$	\$
<b>Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang non garantis en devise américaine</b>			
Swaps de devises de 550 000 \$ US en dollars canadiens (600 000 \$ US au 30 septembre 2017)	Passifs courants	21 950	6 750
	Passifs non courants	32 175	69 540
Swaps de devises de 45 000 \$ US en dollars canadiens (néant au 30 septembre 2017)	Passifs non courants	20	—
Swaps de devises de 105 000 \$ US en dollars canadiens (néant au 30 septembre 2017)	Actifs non courants	79	—
<b>Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine</b>			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2017)	Passifs non courants	12 326	2 409

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité de crédit renouvelable non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables;
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés à la date de clôture.

Au 30 septembre 2018, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 35 330 000 \$ de la perte nette cumulée non réalisée, qui représente la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie, sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les relations de couverture de la Société ont été efficaces.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

La Société a des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel d'une tranche de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

#### Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros. La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des swaps de devises de dollars canadiens en livres sterling, dont le montant nominal était de 136 274 000 \$, désignés comme des instruments de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements au Royaume-Uni. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a également conclu des swaps de devises de dollars canadiens en couronnes suédoises, dont le montant nominal était de 58 419 000 \$, désignés comme des instruments de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Suède.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des swaps de devises d'un montant nominal de 150 000 000 \$ US ayant trait à la tranche en devise américaine des billets de premier rang non garantis dont la date d'échéance est en septembre 2024 afin de couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Les swaps de devises sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 69 300 000 \$ pour un montant net de 2 430 000 \$. La perte sur règlements a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

#### Risque de change (suite)

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2018				2017			
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(906)	(4 870)	(778)	(2 695)	(860)	(1 174)	2 383	(539)
Diminution des autres éléments du résultat global	(6 522)	(65 337)	(107 722)	(25 018)	(1 839)	(74 974)	(93 866)	(4 788)

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2018	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Fournisseurs et autres créditeurs	<b>1 134 802</b>	1 134 802	1 134 802	—	—	—
Rémunération à payer	<b>602 245</b>	602 245	602 245	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	<b>1 517 334</b>	1 753 402	354 575	113 955	814 337	470 535
Facilité de crédit renouvelable non garantie	<b>194 795</b>	222 331	6 573	6 591	209 167	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	<b>30 124</b>	30 794	19 319	9 393	2 082	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	<b>29 909</b>	30 976	12 909	10 005	8 062	—
Autre dette à long terme	<b>28 731</b>	29 155	20 302	1 613	5 826	1 414
Obligations liées aux fonds des clients	<b>328 324</b>	328 324	328 324	—	—	—
<b>Passifs financiers dérivés</b>						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	<b>37 922</b>					
Sorties de fonds		49 173	18 120	16 901	14 152	—
(Entrées de fonds)		(6 693)	(4 012)	(1 830)	(851)	—
Swaps de devises	<b>43 217</b>					
Sorties de fonds		988 595	326 950	80 922	304 798	275 925
(Entrées de fonds)		(1 020 985)	(328 646)	(88 027)	(315 349)	(288 963)
Swaps de taux d'intérêt	<b>12 326</b>					
Sorties de fonds		61 279	17 508	17 508	26 263	—
(Entrées de fonds)		(56 434)	(16 124)	(16 124)	(24 186)	—
	<b>3 959 729</b>	4 146 964	2 492 845	150 907	1 044 301	458 911

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2017	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 004 307	1 004 307	1 004 307	—	—	—
Rémunération à payer	578 886	578 886	578 886	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 542 428	1 823 352	124 201	343 207	818 095	537 849
Facilité de crédit renouvelable non garantie	200 000	226 810	6 400	6 400	214 010	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	61 703	63 454	33 850	18 623	10 981	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	29 794	31 109	14 086	8 341	8 682	—
Autre dette à long terme	28 078	28 787	13 986	2 988	9 130	2 683
Obligations liées aux fonds des clients	314 233	314 233	314 233	—	—	—
<b>Passifs financiers dérivés</b>						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	90					
Sorties de fonds		17 036	5 486	6 530	5 020	—
(Entrées de fonds)		(16 989)	(5 417)	(5 083)	(6 489)	—
Swaps de devises	58 844					
Sorties de fonds		849 762	83 877	317 085	291 798	157 002
(Entrées de fonds)		(846 228)	(91 446)	(310 451)	(291 936)	(152 395)
Swaps de taux d'intérêt	2 409					
Sorties de fonds		63 248	14 055	14 055	35 138	—
(Entrées de fonds)		(70 222)	(15 605)	(15 605)	(39 012)	—
	<b>3 820 772</b>	<b>4 067 545</b>	<b>2 080 899</b>	<b>386 090</b>	<b>1 055 417</b>	<b>545 139</b>

Au 30 septembre 2018, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements non courants totalisant 214 145 000 \$ (188 919 000 \$ au 30 septembre 2017). Elle disposait également d'un montant de 1 295 595 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 290 369 000 \$ au 30 septembre 2017). Au 30 septembre 2018, les créances clients totalisaient 1 126 772 000 \$ (note 4) (931 530 000 \$ au 30 septembre 2017). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 31. Instruments financiers (suite)

### RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2018	2017
	\$	\$
En règle	951 277	806 041
En souffrance de 1 à 30 jours	109 668	79 016
En souffrance de 31 à 60 jours	27 806	25 262
En souffrance de 61 à 90 jours	17 005	8 999
En souffrance depuis plus de 90 jours	25 768	16 969
	<b>1 131 524</b>	936 287
Provision pour créances douteuses	(4 752)	(4 757)
	<b>1 126 772</b>	931 530

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2018 et 2017

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2018, le total du capital géré<sup>1</sup> s'élevait à 8 699 845 000 \$ (8 253 548 000 \$ au 30 septembre 2017). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements non courants (note 10) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette<sup>1</sup>/capitalisation<sup>1</sup>
- Dette/BAIIA<sup>1</sup>

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier<sup>1</sup>, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie, pour les quatre derniers trimestres<sup>2</sup>.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers<sup>1</sup>, qui est le ratio de BAIIAL<sup>1</sup> pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives opérationnels pour la même période. Le BAIIAL correspond au BAIIA avant les charges locatives<sup>2</sup>.
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR.

<sup>2</sup> Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.